Mercredi 22 novembre 1978 – No 977

BP 61. 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Français-immigrés

Pour l'unité d'action avec les militants du PCF

NOUS publions dans cette édition (page 4) une correspondance faisant état de divergences apparues au sein du PCF à propos du soutien aux résidents en grève du foyer Sonacotra d'Élancourt dans la région parisienne.

Beaucoup de militants du PCF souhaitent sincèrement soutenir les immigrés contre toute discrimination, contre la répression dont ils sont l'objet, contre le racisme. La ligne de la direction de leur parti dévie cette aspiration et amène souvent ces militants à ne pas soutenir les luttes des immigrés, sinon même à s'y opposer.

L'échec de l'Union de la gauche incite de plus en plus un certain nombre de ces militants à s'engager dans les luttes sur des positions de classe. C'est aussi le cas pour la Sonacotra. Bien sûr, ils subissent l'influence de la ligne erronée qui est celle de leur direction. Cependant leur sincère désir de soutenir les résidents de la Sonacotra, leur engagement à leurs côtés les conduit parfois à se poser des questions sur la ligne de leur parti et à s'y opposer. Au début, cette remise en cause porte sur quelques points seulement, mais cela est suffisant pour qu'ils s'engagent délibérément aux côtés des résidents contre l'avis de leurs dirigeants.

Ces militants nous ne devons pas les rejeter. Au contraire, il faut leur proposer des initiatives justes de soutien, nous unir avec eux sur la base de leur désir de combattre le pouvoir et de lutter aux côtés des immigrés. Nous devons aussi faire preuve de fermeté sur la nature du soutien, sur le fait que c'est le Comité de coordination qui dirige la lutte et personne d'autre. Nous devons fournir les explications nécessaires à ces militants afin qu'ils y voient clair.

S'unir à eux et rester ferme sur la nature du soutien comme l'ont fait les résidents d'Élancourt.

Voilà la voie qui peut amener les militants du PCF à venir soutenir les résidents en lutte sur des bases de classe.

Henri MAZEREAU

Foyer Sonacotra d'Élancourt en grève

Divergences dans le PCF au sujet du soutien

Article page 4

4 anti-racistes sur le banc des accusés

Voilà comment la justice française lutte contre le racisme

(Voir article page 3)

Joyce Tillerson

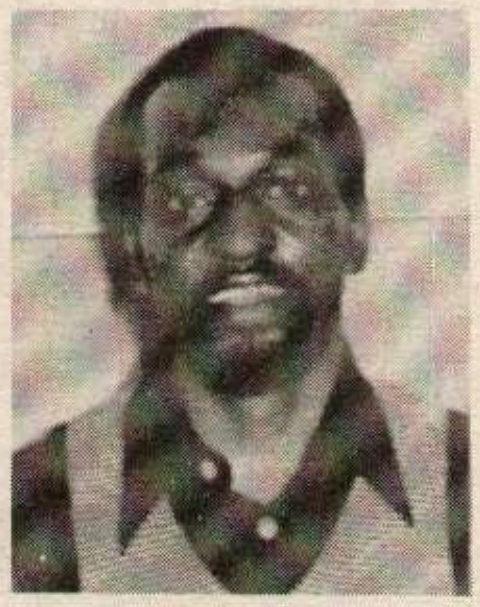

Georges Brown

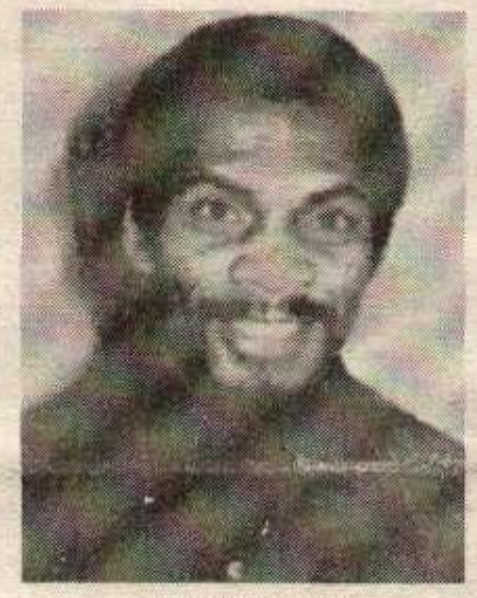

Melvin Mac Nair

Jean Mac Nair

Le procès des 4 noirs américains qui ont détourné un DC8 américain en 1972 a débuté lundi à Paris. Mais c'est surtout le procès contre des militants antiracistes qui s'est ouvert.

6000 lockoutés à Solmer

LUNDI à 17 heures, les 7 100 travailleurs de l'entreprise Solmer à Fos-sur-Mer apprenaient que plus de 6 000 d'entre eux étaient lockoutés à partir de mardi pour une durée indéterminée. Ce lock-out va également toucher les travailleurs des entreprises sous-traitantes qui sont au moins 1 500 dans la région. Depuis début novembre, la direction avait imposé le chômage partiel dans l'aciérie (deux jours par mois pour les journaliers et trois jours par mois pour les postés). Pour risposter à ces réductions d'horaires entrainant des pertes de salaires, les travailleurs menaient depuis quinze jours une action de débrayages tournants. Débrayages de deux heures, de trois heures, de huit heures se succédaient dans les différents ateliers et services, plusieurs centaines au total. Ces actions décidées par les travailleurs en fonction du planning de production et coordonnées entre elles portaient des coups réels au patronat.

Plutot que de satisfaire des revendications légitimes — les salaires ouvriers n'ont pas à être amputés — la direction de la Solmer recourt au coup de force anti-grève.

Solmer qui est une filiale commune de Sacilor et d'Usinor est une des entreprises sidérurgiques dont le taux de productivité est le plus élevé en Europe et dont le rythme de production fait partie des plus rapides.

Cette décision de lock-out intervient trois jours après la nomination de Mayoux, l'ancien PDG du Crédit agricole à la tête du groupe Sacilor. Ainsi se trouve rapidement confirmée la réputation de « patron de combat » de ce Mayoux et de son collègue Etchegaray, nouveau PDG d'Usinor, que Giscard a choisi pour remplacer les anciens maîtres de forges à la tête de la sidérurgie française.

Mardi à 13 heures, un meeting devrait avoir lieu à l'intérieur de l'usine à l'appel des syndicats.

Les travailleurs de la Solmer, lors de la visite à Marseille de Boulin, ministre du Travail (Photo correspondant Marseille)

Iran

L'URSS prête à s'affronter avec les USA

AUJOURD'HUI, on parle moins de l'Iran, que le Shah essaie de présenter comme revenu au calme. En réalité, la grève générale est quasi totale et de graves affrontements se sont produits en province. Vendredi soir à Machad, l'armée a tiré sur les manifestants. Il y eut treize morts.

Le même jour, un grand défilé militaire parcourait les rues de Téhéran. Chars, troupes, avions, rien ne manquait sauf... les spectateurs. Les années précédentes, lors de l'anniversaire de la constitution de l'armée, des milliers de gens venaient assister à la représentation. Vendredi, personne. Les quelques passants qui étaient là insultaient les policiers de la Savak qui lancaient des slogans favorables au Shah.

Si aucun événement grave ne s'est produit récemment à Téhéran, chacun attend avec impatiente la première semaine de décembre, le mois des martyrs. Sous le calme apparent de la ville, la tension monte. Bon nombre de gens pensent qu'il ne faut plus aller dans les manifestations les mains nues. Beaucoup parlent de s'armer.

Le Shah espérait reprendre les choses en main avant le mois de décembre. Le gouvernement militaire, pas plus que le gouvernement civil n'a été capable de le faire. C'est aussi un échec pour les USA qui avaient misé sur le Shah. Il n'est donc pas exclu maintenant qu'ils organisent un coup d'État qui mettrait le Shah sur la touche, renouant ainsi avec leurs anciennes méthodes.

Brejnev, toujours prévoyant, a lui aussi préparé ses billes. A l'heure actuelle, les intérêts de l'URSS en Iran sont loin d'être négligeables et un coup d'État américain risquerait de les annihiler. Brejnev a clairement indiqué que dans ce cas, l'URSS interviendrait :

« Il doit être clair que toute intervention, d'autant plus une intervention militaire, dans les affaires de l'Iran, État qui a une frontière commune avec l'URSS, serait considérée par l'URSS comme touchant à ses intérêts, aux intérêts de sa souveraineté ».

L'URSS est donc prête à s'affronter directement avec les USA, dans le but de les rejeter de l'Iran et d'y prendre leur place. Le peuple iranien, c'est le dernier de ses soucis.

Pourtant l'URSS ne peut agir comme s'il n'existait pas. Le peuple veut le départ du Shah mais veut régler également ses problèmes lui-même. L'URSS, quant à elle, est disposée à faire de l'Iran un nouveau champ de bataille dans sa lutte pour l'hégémonie mondiale.

Évelyne LE GUEN

Chine : à propos de quelques articles parus dans la presse française

Se baser sur les faits

DEPUIS quelques temps, les mass-média françaises laissent entendre que l'ensemble des dirigeants et du peuple chinois ont fait un trait sur Mao Tsé-toung. A partir de faits réels comme l'arrestation de cinq dirigeants de gardes rouges, on parles de « démaoïsation », de « Mao au musée », de « contre-révolution culturelle ». Cela ne manque pas de semer le doute et le désarroi chez des amis de la Chine.

Quant à nous, nous n'avons pas la prétention d'écrire d'ici, à plusieurs milliers de kilomètres de la Chine, et à partir de quelques faits isolés, un article sur les tenants et les aboutissants de la lutte de classes, bien réelle, qui se déroule aujourd'hui comme hier dans ce pays.

Par contre, nous disposons de suffisamment d'éléments sur certaines questions pour mettre en garde nos lecteurs sur la méthodes utilisée par plusieurs journaux : s'appuyer sur des faits réels pour en tirer des conclusions hâtives, généraliser à partir d'un ou deux éléments, mélanger le vrai et le faux et même cacher certains faits qui contrediraient la conclusion de l'article. Cette méthode ne nous semble pas très scientifique. Elle repose sur un « a priori », ensuite tous les faits doivent rentrer dans ce cadre, fixé d'avance.

PASSÉS SOUS SILENCE

Prenons l'exemple de l'arrestation des cinq anciens dirigeants de gardes rouges. Quels sont les journaux qui ont rappelé leur passé, quels sont les journaux qui ont raconté que le plus célèbre des cinq, Kuaï Ta-fu avait quinze morts sur la conscience, sans compter 731 blessés, quels sont les journaux qui ont raconté que Kuaï Ta-fu avait donné l'ordre de tirer sur les ouvriers désarmés, venus pacifiquement à l'université Tsinghua, pour faire cesser les combats ? Et pourtant, ces faits ne sont pas nouveaux. Ils datent de dix ans et ont été retranscrits en 1972 dans un livre célèbre sur la Révolution culturelle (Cf : l'article dans notre dernière édition).

Autre question : plusieurs articles sur le même sujet expliquaient que les cinq arrêtés aujourd'hui avaient été reçus par Mao Tsé-toung lui-même et que par conséquent, en les arrêtant, on s'attaquait en fait à Mao qui les soutenait. Mais comment peut-on passer sous silence le *contenu* de l'entrevue entre Mao et les cinq gardes rouges ? Comment prétendre qu'ils étaient soutenus par Mao alors que celui-ci leur dit que *« s'ils continuaient à se battre, ils allaient devenir des bandits. Il faudrait les encercler et les supprimer »*.

Et comment avoir aussi oublié de dire que Kuaï Ta-fu s'était élevé contre la décision de Mao d'envoyer les ouvriers à l'université ?

Tous ces faits montrent que les cinq leaders étudiants n'avaient pas le soutien du Président Mao. Leur arrestation ne peut pas être assimilée à une condamnation globale de la Révolution culturelle, à moins qu'on considère que donner l'ordre de tirer sur des ouvriers venus faire cesser des combats fasse partie des choses positives de la Révolution culturelle .

EN SON TEMPS, LIN PIAO...

Une autre démonstation a également cours dans plusieurs journaux ou à la télévision : en s'attaquant à la théorie « du génie », les Chinois veulent jeter pardessus bord le marxisme-léninisme et la pensée-mao-tsétoung.

Faut-il rappeler que déjà en 1949, Chou En-laï déclarait devant le Premier congrès de la jeunesse chinoise :

« Mao Tsé-toung est un grand homme né sur le sol chinois. Les amis ici présents ne doivent pas le prendre pour un personnage mystique ni pour un dirigeant qu'il serait impossible d'imiter, lorsqu'ils font de la propagande parmi les jeunes Chinois ou prennent exemple sur lui. Sinon, le reconnaître comme dirigeant n'aurait plus aucun sens. Si personne ne pouvait l'imiter, il serait tout à fait isolé. Ou alors, on le prendrait pour un dieu coupé du commun des mortels ».

Mao lui-même a mis en garde contre son propre culte. Il n'aimait pas qu'on l'appelle *« le grand timonier »*, il n'aimait pas tous ces badges à son effigie. *« Rendez moi mes avions »* a-t-il dit, en plaisantant, faisant allusion à tout le fer gâché dans ces millions de badges.

D'ailleurs, Lin Piao n'a-t-il pas placé Mao au-dessus de tous, n'a-t-il pas déclaré que Mao était un génie infaillible, précisément pour le *« couper du commun des mortels »*, l'isoler des masses et ainsi tenter de le renverser ?

On a pu lire aussi que Mao serait le cinquième de la Bande des quatre. Mais qui a empêché la parution du tome V des œuvres de Mao Tsé-toung, si ce n'est la Bande des quatre et qui en a décidé la publication rapide si ce n'est Houa Kouo-feng ?

Bien sûr, tous ces faits ne signifient pas qu'il n'y a pas de lutte sur toutes ces questions, ils signifient seulement que pour bien juger un phénomène, il faut prendre son temps et ne pas mettre de côté tout ce qui ne rentre pas dans le cadre préétabli.

Claude LIRIA

Les Arabes d'Israël contre le sionisme

LA tension monte chez les Arabes d'Israël à la suite de la destruction systématique par les forces militaires de l'État sioniste de toutes les maisons construites sur ce que les sionistes estiment être une *« terre appartenant à l'État »*. Cette définition recouvre en fait la plupart des terres volées aux Palestiniens en 1948 et non-attribuées en propre à un colon sioniste. Sur ces terrains, un grand nombre d'Arabes ont construit leur maison, il fallait bien qu'ils la mettent quelque part. Tant et si bien qu'aujourd'hui, la majorité des maisons arabes peuvent être jugées construites illégalement et donc détruites au bulldozer.

La semaine dernière, tous les habitants du village de Basse-Galilée de Deir Hana se sont déjà opposés par la force aux soldats venus appliquer la *« politique du bulldozer »*.

D'autre part, un certain nombre de ces mêmes Arabes d'Israël viennent de fonder une nouvelle organisation politique. Estimant que *« les Arabes d'Israël font partie intégrante du peuple palestinien et que l'OLP est leur seul représentant légitime »*, ils réclament *« l'autodétermination et le retrait d'Israël sur les limites fixées par l'ONU en 1947 »*.

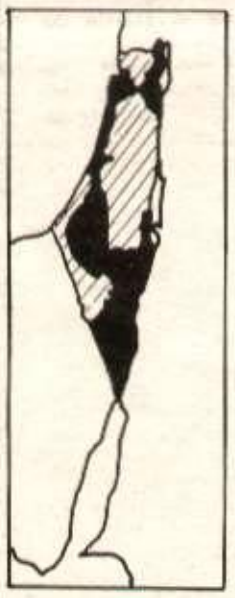

Le plan de partage de l'ONU en 1947 : en noir, les territoires donnés aux sionistes ; en rayé, les territoires laissés aux Palestiniens

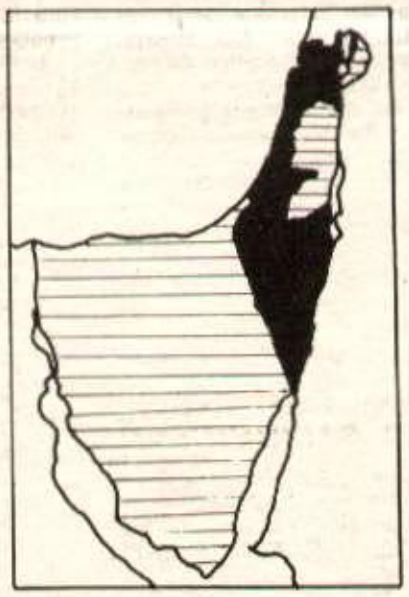

La situation actuelle : en noir : les territoires annexés par les sionistes ; en rayé, les territoires occupés depuis 1967

Espagne

Les fascistes se mobilisent

LE 3 novembre, prenant pour prétexte les actions terroristes, les fascistes rassemblaient 300 000 personnes dans une manifestation qui exigeait du gouvernement un retour à la politique antérieure. Le week-end dernier, ils étaient 150 000 à célébrer le troisième anniversaire de la mort de Franco et, vendredi, une tentative de coup d'État échouait.

La Constitution, en admettant qu'elle soit adoptée lors du référendum, marquera la fin du franquisme. Les lois, imposées sous Franco, ne seront plus en vigueur. Le poids de l'armée sera amoindri dans de très larges proportions ; un pas sera fait vers un plus grand respect des droits des provinces.

L'Église ne sera plus religion d'État. Les libertés individuelles seront reconnues. Il s'agit donc d'institutionnaliser le régime de la démocratie bourgeoise. Cette Constitution aurait pu être bien plus avancée sur bien des points. Cependant, elle constitue le résultat des années de lutte du peuple pour l'instauration d'une démocratie.

LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Mais le franquisme n'est pas mort. Minoritaire, haï partout en Espagne, il a encore des forces. Il reste un modèle pour une frange de la bourgeoisie et conserve encore beaucoup d'adeptes au sein de l'armée, y compris dans ses hautes sphères.

En témoigne le complot organisé vendredi dernier. La période était favorable : Juan Carlos était absent mais surtout la mobilisation des fascistes était déjà un fait puisque le week-end se déroulait une manifestation à la gloire de Franco. A la tête de ce complot, un certain Molina. Il avait été arrêté à diverses reprises durant ces trois dernières années, l'an dernier, notamment, pour avoir pris des sanctions à l'encontre d'un capitaine qui avait refusé d'intervenir contre une manifestation autorisée par le gouvernement.

Alors qu'il avait le commandement de l'armée au Pays Basque, il refusait d'appliquer les mesures qui allaient dans le sens d'une plus grande autonomie. Enfin, il y a un mois, il a été une nouvelle fois arrêté pour avoir envoyé une lettre ouverte à son chef suprême, le roi Juan Carlos, où il condamnait sa politique de démocratisation.

C'est cet individu, fidèle serviteur du franquisme, qui, aidé de deux autres fascistes, avait conçu de prendre le pouvoir vendredi lors du conseil des ministres.

Le complot a échoué. Ayant besoin d'appuis, Molina dut contacter des militaires de haut rang. Quelques-uns d'entre eux ont vendu la mèche.

PAS RÉGLÉ

Cette affaire peut paraître bénigne, les responsables passant pour des apprentis-comploteurs. Cependant, il n'en reste pas moins qu'ils étaient 150 000 fascistes à exécuter le salut nazi, des dizaines de milliers à crier : *« Heil Hitler ! »*.

Ils revendiquent un ordre qu'ils estiment perdu. Les actions terroristes sont autant d'arguments pour eux et ils sont capables de rassembler sur ce thème 300 000 personnes, montrant ainsi le rôle objectif de ces actes terroristes.

Actuellement, en Espagne, la lutte pour la démocratie est très importante. Le référendum, s'il marque une étape importante, ne représentera pas une étape définitive. La démocratie est encore une bataille à gagner.

Évelyne LE GUEN

Traité URSS-Ethiopie

L'AGENCE soviétique *Tass* annonçait lundi la signature d'un « traité d'amitié et de coopération » entre l'URSS et l'Ethiopie. Signé par le colonel Mengistu, chef de l'État éthiopien, en voyage à Moscou et Brejnev, ce traité est semblable à celui qui lie depuis un mois le Vietnam et l'URSS. Il stipule l'appartenance de l'Ethiopie au « camp socialiste » dirigé par Moscou et servera de cadre au renforcement de la présence, en particulier militaire, du social-impérialisme dans cette région de la corne de l'Afrique.

Déjà en mai 1977, Mengistu et Podgorny avaient signé une *« déclaration sur les principes des rapports d'amitié et de coopération »*. C'était le premier voyage du chef d'Etat éthiopien à Moscou. Il y retournait en avril 1978, tandis que le nombre des « conseillers » soviétiques et des militaires cubains ne cessait de grossir en Ethiopie. Ceux-ci participaient d'ailleurs ouvertement à la sale guerre menée contre le peuple érythréen. En juillet, le gouvernement éthiopien participait comme observateur à la réunion du Comecon auquel Brejnev voudrait intégrer l'Ethiopie.

Aujourd'hui, avec le traité, un pas nouveau est fait par l'URSS pour utiliser l'Ethiopie comme un pion et une base pour mener sa politique d'expansion en Afrique. Quand ils s'appliquent à l'URSS, les mots amitié et coopération prennent un sens tout à fait particulier. Pour l'Ethiopie ils seront synonymes d'asservissement pour les peuples et pays voisins, ils seront synonymes de menaces et d'agression. L'exemple du Vietnam est à cet égard tristement éloquent.

Mardi

Téléphonons en masse aux «Dossiers de l'écran»

MARDI soir, sur Antenne 2, aura lieu l'émission *« Les dossiers de l'écran »* qui portera sur l'immigration. Un débat suivra auquel participera Stoléru. Le Comité de coordination des foyers Sonacotra, ainsi que notre journal, appellent tous ceux qui soutiennent les résidents de la Sonacotra en grève, qui luttent pour l'égalité des droits pour les immigrés, qui luttent contre le racisme, à téléphoner à cette émission afin de rappeler la politique anti-immigrée de Stoléru et du pouvoir, afin de rappeler les mesures Stoléru, la répression à l'égard des résidents en lutte, le refus du pouvoir de prendre en compte leurs revendications.

A ce débat, sera aussi présent un nommé Diara Bassirou, membre du comité central du PCF. Cet individu est à l'origine des négociations foyer par foyer. A plusieurs reprises, il a tout fait pour casser la grève. Au foyer Allende de Saint-Denis, en 1975, il monnayait avec la Sonacotra l'arrêt de la grève contre la reconnaissance de certains délégués. Il récidivait quelques mois après. Alors que onze délégués du foyer Allende étaient menacés d'expulsion il proposait à la Sonacotra de cesser la grève et de payer les retards de loyers contre l'annulation des expulsions.

Voilà qui invite Antenne 2. Elle refuse que puissent s'exprimer à l'émission de véritables représentants des immigrés tels que des membres du Comité de coordination.

Téléphonez tous mardi à Antenne 2.

Nice

Une centaine de petits artisans occupent

L'OCCUPATION de la Caisse artisanale de vieillesse de Nice par une centaine de petits artisans, à l'initiative du Cidunati, a débuté à 16 heures le lundi 20 novembre. C'est une action menée parallèlement à des occupations de même type à Montpellier et à Paris.

La politique menée par les conseils d'administration des caisses dont les élus sont affiliés aux PME et au CNPF est d'augmenter par tous les moyens les cotisations et de mettre en place deux systèmes que les petits artisans trouvent proprement scandaleux.

— *1) La création d'un régime « conjoint » obligatoire que les célibataires, les veufs, les divorcés et les curés doivent payer ;*

— *2) La mise en place d'un régime de retraite complémentaire facultatif pour les commerçants et obligatoire pour les artisans.*

Il faut savoir également que le calcul de la cotisation à cette retraite se fait sur la base de la déclaration des revenus. Or, le fisc n'accepte pas de déclaration inférieure à 48 000 F ; il refuse de croire qu'un petit artisan gagne moins de 40 000 F. Donc, cette mesure touche principalement les petits artisans.

Correspondant Nice

4 antiracistes sur le banc des accusés

LE 31 juillet 1972 : un DC 8 qui fait la liaison Détroit-Miami est détourné, destination Alger. Ce détournement est opéré par trois jeunes noirs et deux femmes noires accompagnées de leurs trois enfants. Aucune violence n'est exercée. Un million de dollars sont embarqués qui devront être remis aux Panthères noires.

Le 27 mai 1976, quatre d'entre eux (les deux couples) sont arrêtés par la police française et écroués à Fleury-mérogis. L'État français rejette la demande d'extradition américaine. C'est pourquoi nos quatre amis noirs sont jugés en France.

Le procès a commencé, hier, lundi 20 novembre, à Paris. Il nous appartient de soutenir, de populariser la lutte qu'ont engagée Melvin et Jean Mac Nair, Joyce Tillerson et Georges Brown contre le racisme anti-noir, aux État-Unis, la réalité des ghettos noirs marquée férocement par la présence d'une police impunément raciste.

Le procès est ouvert au public, manifestons notre soutien en nous rendant au tribunal. Conjugons tous nos efforts pour que Jean, Melvin, Joyce et Georges soient acquittés.

Lundi 20 novembre, treize heures, la salle de la cour d'assises commence lentement à s'animer. Un public, malheureusement peu nombreux, s'installe au fond, derrière une balustrade : il faudra qu'il reste ainsi debout pendant sans doute plus de huit heures. Les rangs qui lui sont réservés resteront inoccupés... Sans doute a-t-on voulu ainsi éviter les incidents ou tout simplement interdire des gestes de sympathie vis-à-vis des accusés. Ce public évoluera d'ailleurs au fil des heures, notamment à 18 heures, après la sortie du travail. Il restera tout au long de la séance extrêmement attentif.

Mais voici nos quatre amis, les menottes aux poignets, que les jeunes gendarmes dévolus à leur égard détachent. Pas l'allure d'affreux terroristes. Non, fidèles à l'image qu'ils ont donnée d'eux dans leurs principes, simples, modestes, dignes, fiers. D'abord, Melvin, puis Jean son épouse ; Joyce, enfin Georges ; leurs avocats sont devant. Ils sont suivis de la Cour : le président, l'avocat général, les assesseurs.

Après le rappel d'identité et les serments d'usage, les membres du jury sont tirés au sort, au nombre de neuf plus deux jurés supplémentaires, sur décision du tribunal. Ils seront sept femmes et quatre hommes d'âge moyen. Les faits sont rappelés par le greffier, et l'on apprend que l'un d'entre eux, Georges Brown, a été condamné à un an de prison par le tribunal de Bobigny pour faux et usage de faux de documents administratifs. En l'occurrence, il s'agirait d'une falsification de cartes oranges. Les accusés risquent, pour « détournement d'avion », « séquestration d'otages » et « menaces de mort », la réclusion à vie, sauf si le jury leur reconnait des circonstances atténuantes.

Il est procédé ensuite aux interrogatoires. Le président découpe la vie des accusés en périodes ; à la fin de chacune d'entre elles, il demande à l'intéressé d'apporter les précisions qu'il juge utile. C'est d'abord Melvin Mac Nair qui s'exprime. Pendant plus d'une heure, il racontera ce qui l'a marqué le plus dans son existence. Il souligne avec détermination qu'il a déserté non seulement pour rejoindre sa femme et leur nouveau-né, mais aussi parce qu'il refusait de faire la guerre raciste du Vietnam.

Sa femme lui succède. Elle sera coupée fréquemment par le président qui lui reprochera de faire trop souvent référence aux « idées ». Mais on comprend la passion que met Jean Mac Nair et qui montre la vigueur de ses idées. Vigueur qui donne au couple une sorte de sérénité tendue et qui ne peut faire qu'entraîner la sympathie du public.

17 heures. Suspension de séance. Les menottes claquent de nouveau. Le public sort, abasourdi, désarmé, étonné de sa propre liberté...

L'importance de ce procès, intenté à ces hommes et à ces femmes qui se sont dressés contre le racisme antinoir aux Etats-Unis, n'échappera pas à nos lecteurs. Ne s'ouvre-t-il pas d'ailleurs après la manifestation antiraciste de samedi 19 novembre.

Joël FABIEN

Melvin et Jean Mac Nair, Joyce Tillerson et Georges Brown ont écrit un livre : *« Nous, Noirs américains évadés du ghetto »*. Ce livre est édité au Seuil, *« Combats »*.

Marseille

«On vient aux P et T pour travailler, pas pour se faire tuer»

LE 20 novembre, les Marseillais n'ont pas reçu de courrier, les bureaux de poste sont restés fermés et les services de télécommunications ne répondaient plus. A l'origine de ce mouvement de grève, suivi à près de 100 %, la mort de M. Candella, receveur intérimaire au bureau de Marseille-la-Valentine. Ce n'est pas la première fois que des attaques de bureaux de poste ont lieu en France et M. Candella s'ajoute à une liste déjà très longue de morts.

Les causes sont nombreuses. En premier lieu, une insuffisance budgétaire et un laisser-faire de l'administration des PTT qui ne semble pas avoir pris conscience du problème en dehors de ces accidents mortels. Par exemple, le bureau de La Valentine avait été attaqué trois fois auparavant, aucune mesure de protection n'avait été prise. C'est un bâtiment préfabriqué auquel on accède par une cour, dans un quartier isolé de Marseille : pas de vitre de sécurité pare-balle. Un bureau de poste avait été envisagé, il y a six mois, mais par faute de crédits, ce projet fut abandonné.

Les postiers en ont assez !

Lundi, ils étaient près de 5 000 à l'enterrement de leur camarade. Un cortège où régnait un silence lourd et pesant où chacun était conscient de la gravité du problème.

Lundi après-midi, à 15 heures, l'ensemble du personnel PTT se retrouvait devant la direction régionale ; ce rassemblement fut suivi d'une manifestation à la préfecture. Cette journée était appelée par l'ensemble des syndicats PTT. Les mots d'ordre avancés par la CFDT étaient :

— *Demande de crédit pour la protection des bureaux ;*

— *Demande d'effectifs nécessaires avec des moyens de sécurité ;*

— *Et la création de comités d'hygiène et de sécurité à tous les niveaux.*

La CGT, quant à elle, avait des mots d'ordre semblables mais où régnait une certaine ambiguité. On ne peut, en effet, être d'accord avec des revendications demandant que les bureaux de poste soient gardés par la police. Non seulement cet encadrement ne pourrait être, en fait, efficace, car cela reviendrait à transformer la ville en Far-west et on sait les bavures dont les flics sont capables et de surcroit cet encadrement policier deviendrait, tôt ou tard, une arme contre les travailleurs, dirigée contre leurs intérêts.

Le rassemblement a observé une minute de silence ; une délégation a été reçue par l'administration. En tête de la manifestation, une seule banderole : *« On vient aux PTT pour travailler, pas pour se faire tuer ! »*.

Notons qu'à cette journée d'action PTT s'ajoute une journée de grève, mardi 21, de tous les services, dans le cadre des grèves tournantes par région pour l'obtention des 35 heures et d'effectifs supplémentaires ainsi que la revalorisation des salaires. Les travailleurs demandent que la journée d'aujourd'hui leur soit payée.

Notons enfin que dans le bureau de poste de La Valentine où travaillait Candella, le personnel refuse de reprendre le travail tant que des mesures de sécurité ne seront pas prises.

Au Jour Le Jour.

40e Congrès de la CGT

La tentation réformiste des cadres CGT

L'ORGANISATION spécifique des cadres CGT, l'UGICT a réuni son conseil samedi, pour préparer le 40e congrès de la CGT qui va se tenir la semaine prochaine à Grenoble.

Les débats ont bien reflété le double rôle des cadres aujourd'hui dans la CGT : d'un côté, ils sont nombreux à poser la question de l'indépendance de la CGT par rapport au PCF ; nous avions souvent constaté que les lettres les plus virulentes de la tribune étaient écrites par les cadres. D'un autre côté, une partie des cadres est à l'avant-garde pour entrainer la pratique syndicale dans la voie de la gestion des entreprises : ainsi, si tous les cadres sont d'accord sur la nécessité pour la CGT de s'adapter, tous ne voient pas cette adaptation de la même facon. Trente-cinq interventions ont eu lieu lors de la réunion du conseil, sur le problème de la participation des cadres aux conseils d'administration, c'est-à-dire concrètement s'il peuvent, tout en restant militants syndicalistes, faire des propositions concrètes pour la gestion, ou garder une attitude uniquement « critique » et « négative ». En fait, ils posent une question de fond, non seulement pour les cadres mais pour tous les syndicalistes. Il semble que la tendance des cadres CGT soit de s'orienter vers une plus forte participation à la gestion capitaliste, et du fait du poids de leur organisation dans la CGT (ils auront 300 délégués au congrès), ils seront en fait un point d'appui important pour la mise en place de la « politique contractuelle » que Séguy vante depuis les élections. D'autant plus que le nouveau secrétaire général de l'UGICT, élu par le conseil ce samedi, est Alain Obadia, secrétaire de Séguy, jusqu'à ses nouvelles fonctions.

Cette nouvelle orientation qui se précise chez les cadres est largement favorisée par le regroupement des cadres dans une structure spéciale où ils se trouvent coupés des autres travailleurs. Et ce n'est pas une coïncidence si l'UGICT, État dans l'État, a été crée par le congrès de 1969, le même qui rejettait l'abolition du salariat.

Face au « vide politique » laissé par l'échec de la gauche qui promettait aux cadres une large participation à la gestion de l'État, la tentation est forte, pour nombre d'entre eux, de faire de l'entrisme dans les entreprises pour une place équivalente. Mais c'est un engrenage du réformisme qui ne peut que se retourner contre tous les travailleurs et contre les cadres qui aspirent à une société plus juste.

Claire MASSON

Foyer Sonacotra d'Elancourt en grève

Divergences dans le PCF au sujet du soutien

LE succès de la grève des résidents de la Sonacotra a incité le PCF à renouer en quelques endroits avec les immigrés des foyers. C'est le cas à Elancourt dans les Yvelines.

La manifestation du 18 novembre. Des militants du PCF d'Elancourt s'opposant à leurs dirigeants se sont rendus à cette manifestation (Photo HR)

Les militants et dirigeants locaux du PCF se sont faits tout petits pour revenir voir le comité de résidents afin de faire oublier leur absence de soutien depuis plus d'un an et, plus particulièrement, lors du procès à Rambouillet le 4 juillet 1978. Ils ont même fait une autocritique en disant : « *La négociation foyer d'Elancourt-Sonacotra a été un échec et il appartient au comité de résidents de diriger la lutte* ». Ils ont ensuite proposé d'organiser un couscous réunissant Français et résidents pour soutenir ces derniers.

FAUT-IL OU NON ACCEPTER L'INVITATION ?

Au sein du comité de résidents, la discussion est vive à la suite de cette proposition : faut-il ou non accepter l'invitation de ceux « *qui ne firent aucun geste lorsque nous étions en danger ?* ». Faut-il accepter leur autocritique ?. « *Tout le monde peut faire des erreurs et si, maintenant, ils nous soutiennent, tant mieux pour nous* ». Mais pour ne pas se vendre « *pour un plat de couscous* », selon l'expression d'un délégué, le comité de résidents demande au PCF d'amener des panneaux retraçant la situation au foyer et leur lutte, ce qui est accepté faute de pouvoir faire autrement.

AU PROCES, LES MILITANTS DU PCF SONT ABSENTS

Le couscous était prévu pour le 10 novembre. Or, les 6 et 7 novembre, quatre nouveaux résidents sont menacés d'expulsion, le procès devant avoir lieu le 9 novembre à 14 heures. Le comité de résidents et le comité de soutien sortent en catastrophe un tract et le PCF est averti du procès. Le 9 novembre à 14 heures, aucun membre du PCF n'est présent devant le palais de justice. Les délégués et les résidents commencent à la trouver mauvaise et se proposent de leur demander des comptes.

Le couscous arrive. Les délégués apportent leurs panneaux. Mais, à leur stupeur et colère, les dirigeants locaux du PCF refoulent ces panneaux. D'après eux, ils avaient l'inconvénient « *de parler du Comité de coordination* » et ils montraient les photos de la manifestation du 4 juillet 1978 où le PCF n'a pas participé. Ces dirigeants du PCF veulent que les travailleurs immigrés soient à genoux devant eux.

Que faire ? Partir ou les contraindre à un débat sur leur prétendu soutien et sur le Comité de coordination.

Les résidents entrent. Les dirigeants du PCF font des discours sur le racisme anti-juif et ne disent pas un mot sur le racisme anti-arabe. Ils ne disent rien sur la politique de leur parti qui veut arrêter toute nouvelle immigration. Un militant de base, voyant les résidents de plus en plus en colère, vient voir les panneaux puis les amène dans la salle. Les dirigeants locaux s'écrasent. Au cours du débat, les dirigeants n'eurent d'autre moyen pour se défendre que de couper la parole, de faire de l'obstruction verbale. Un délégué leur demanda s'ils viendraient à la manifestation du 18 novembre : « *Non, ils n'iront pas* ». Les travailleurs immigrés sont écœurés et découvrent que ces dirigeants du PCF voulaient surtout utiliser leur lutte pour se donner le beau rôle. Leur colère est vive. Le PCF avait projeté de faire pour eux une journée « Portes ouvertes ». Il n'en est plus question. Le comité de résidents va organiser lui-même cette journée.

Dans cette histoire, les militants de base du PCF se sont élevés contre les méthodes des dirigeants. Certains ont dit qu'ils viendraient, à titre personnel, à la manifestation du 18 novembre.

Correspondant

Fête de la *Marseillaise* (Bouches-du-Rhône)

Des contradictions au sein du PCF

CETTE année, la fête de la *Marseillaise* aura fait apparaitre un certain nombre de contradictions importantes au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône.

La plus importante a pour origine la sortie du livre de Kehayan « *La rue du prolétaire rouge* » dont la vente a été interdite à la fête, suite au débat d'*Apostrophes* sur Antenne 2.

Les Kehayan contestent le caractère socialiste de l'URSS. Ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont participé au débat sur l'URSS dans le cadre de ces trente heures de la *Marseillaise*. Débat très animé et passionné, principalement entre militants du PC, plusieurs d'entre eux prenant la défense des Kéhayan et condamnant la campagne menée par la Fédération des Bouches-du-Rhône à leur encontre. Un militant ouvrier du PCF. alla même jusqu'à parler de campagne digne des nazis dans la *Marseillaise*, ce qui, même si le terme est un peu excessif montre bien l'ampleur des contradictions qui se développent. Si l'on en juge par leurs applaudissements, c'est un bon tiers des participants qui soutiennent les Kehayan d'ailleurs absents de la soirée.

Le caractère socialiste de l'URSS fut plusieurs fois mis en cause tant sur sa politique intérieure qu'extérieure. G. Frioux, l'un des auteurs « *L'URSS et nous* » dut développer tout son art pour noyer le poisson et rendre confuses les choses simples ; défendre la politique du PCF sur l'URSS: c'est-à-dire le caractère socialiste de l'URSS n'est pas une tâche facile, il faut bien le reconnaitre. Ce débat montra aussi qu'encore beaucoup de travailleurs, militants du PCF, ont des illusions sur l'URSS de Brejnev, illusions fondées d'ailleurs pour beaucoup sur le prestige passé de l'URSS. Débat aussi sur les femmes qui s'est caractérisé par le peu de participants et l'absence de débat, la tribune monopolisant la parole.

Autre centre d'intérêt ou plutôt d'absence d'intérêt, le stand immigré. En effet la commission immigrée de la fédération des Bouches-du-Rhône avait été exclue de la préparation de la fête à la suite de désaccords sur la ligne (Arenc, chauvinisme, etc.). Cela s'est traduit par la suppression du débat initialement prévu sur ce thème.

La contestation se développe donc au sein de la Fédération des Bouches-du-Rhône, si elle n'exclut plus, n'en a pas moins gardé certaines bonne vieilles méthodes qui ont fait leurs preuves c'est-à-dire des pressions individuelles et collectives : tout faire pour tenter de discréditer et isoler les contestataires. Cette fête aura donc été révélatrice de l'existence de sérieux problèmes au sein de la Fédération qui semble avoir du mal à mettre de l'ordre. Elle ne pourra en tout cas faire croire à personne que la contestation dans ses rangs est le fait de quelques intellectuels isolés.

Bureau de presse des Bouches-du-Rhône.

Travailleurs immigrés

Les silences de l'«Humanité»

Les dirigeants du PCF prétendent soutenir les travailleurs immigrés. Ils organisent même une « semaine d'action » avec les immigrés.

Il y beaucoup de choses à dire sur le soutien. Par exemple, l'*Humanité* de lundi 20 novmebre relate une rencontre avec des femmes immigrées et indique que des femmes algériennes, tunisiennes, maliennes, antillaises ont témoigné de l'isolement et des conditions d'accueil, de logement, de travail qui sont le lot de ces femmes. Ces témoignages permettent à l'*Humanité* d'accuser Stoléru et le pouvoir et... de présenter les propositions du PCF. Mais de lutte point sinon sur le papier. L'*Humanité*, par contre, fait silence sur la manifestation des résidents Sonacotra samedi 18, comme il fait, depuis quatre ans, le silence sur la grève des résidents. Or, cette grève n'a rien d'une lutte sur le papier, puisqu'elle regroupe 30 000 résidents unis derrière la coordination. Même l'*Aurore* de Hersant s'est senti obligé de parler de la manifestation. On voit donc ce qu'il en est du soutien de la direction du PCF aux immigrés.

L'*Humanité* ne dit rien non plus du film Les Ambassadeurs qui passera mardi sur Antenne 2 à 20 h 30 aux dossiers de l'écran. La raison est que ce film très intéressant fait le procès de la condition des immigrés en France, mais se montre aussi sans complaisance pour la politique du PCF et de la CGT.

L'*Humanité* du samedi 18, dans sa rubrique de présentation des films qui passent dans la semaine à la télévision, préfère parler de « rivière sans retour », c'est moins gênant, voilà comment l'*Humanité* le « seul journal qui dise la vérité » informe ses lecteurs.

Il faut faire connaitre le fossé qui sépare les déclarations des dirigeants du PCF et la ligne qu'ils appliquent et qui revient à saboter les luttes des immigrés pour l'égalité des droits, pour des logements décents.

Henri MAZEREAU

Vendredi dernier, les travailleurs du puits « Marie-Louise » des potasses d'Alsace barraient la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg. Le 14 novembre, une grève de 24 heures avait eu lieu dans tout le groupe CDF-Chimie

Une journée d'action dans tout le trust CDF-Chimie

LE 14 novembre, les travailleurs de l'APC de Toulouse étaient tous en grève de 24 heures, suivie à 100 %, avec arrêt total de la production, ce qui représente, en fait, trois ou quatre jours d'arrêt pour que la plate-forme puisse refonctionner. Tous les syndicats y appelaient, y compris les cadres. L'intérêt de cette journée est qu'elle réunissait tous les travailleurs de CDF-Chimie de Lorraine, du Nord, de Normandie : c'est la première fois que les usines du groupe agissent ensemble.

L'objectif prioritaire de cette journée, c'était la défense de l'emploi sur place. On le comprend quand on sait qu'en dix ans, on est passé à Toulouse de 3 500 travailleurs à 1 700 !

FUSIONS, CONCENTRATION : DIMINUTION D'EMPLOIS

En 1965, l'ONIA fusionne avec les Potasses d'Alsace sous la houlette du holding d'État EMC pour former APC.

A cette époque, l'APC comptait 4 800 travailleurs entre les deux usines. En 1975 éclate une nouvelle crise des engrais chimiques, due à la baisse du pouvoir d'achat de beaucoup de paysans pauvres ou moyens, à la concurrence des pays de l'Est et à l'essor de la production d'engrais du tiers monde.

En janvier 1978, CDF-Chimie absorbe l'APC : c'est l'application par le pouvoir monopoliste du plan de restructuration du secteur chimie pour faire payer la crise aux travailleurs.

Pour 1979, il est prévu que les effectifs de l'usine passent de 1 380 à 1 280 et que le personnel du siège administratif diminue également de 100 personnes (puisque les organismes de gestion et de décision seront mutés à Paris).

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LA ?

Il n'y a pratiquement plus d'embauche depuis dix ans. Il y a des départs à 58 ans (on parle maintenant de 56 ans !). Ceux qui partent ainsi perçoivent (accord avec l'Assedic) 90 % de leur salaire jusqu'à la retraite. La mobilisation contre ces licenciements déguisés est difficile, vu le montant de l'indemnisation et l'usure des travailleurs après 35 ans passés à faire les 3 x 8 !

Si l'atelier d'urée projeté n'est pas construit bientôt, ce sera 500 suppressions d'emplois supplémentaires.

La restructuration va de pair avec la création de filiales au sein de CDF-Chimie, organisées autour d'un produit, ce qui aboutit à ce que, sur une usine comme Toulouse, les travailleurs appartiennent à des filiales différentes, n'auront pas le même statut et auront bien plus de mal à lutter ensemble ; par le passé, on a déjà vu des ateliers faire grève ou mener des actions sans que les autres soient mobilisés.

LA LUTTE AUJOURD'HUI

En 1977, la grève à Toulouse était restée isolée. La fusion n'était pas encore officiellement effective. Mais, par delà le problème des roulements, c'était dans tout CDF le même problème de conditions de travail et d'effectif. Aujourd'hui, la grève du 14 porte sur la création de nouveaux emplois et aussi l'amélioration des conditions de travail : non seulement, il y a de moins en moins de travail à l'APC, mais on y meurt ! Un accident du travail mortel par an ! Des ateliers tombent en ruine, mettant chaque jour la vie des travailleurs en danger.

Cette grève est un pas dans l'unité de toutes les usines du groupe, ce qui correspond à une volonté profonde des travailleurs. Tous ceux qui ont à cœur la victoire de la classe ouvrière ne peuvent que s'en réjouir, d'autant que cette unité s'est concrétisée ce jour-là par des délégations de toutes les usines du trust au siège de CDF-Chimie à Paris. L'après-midi, la délégation s'est rendue auprès des groupes politiques de l'Assemblée nationale. *« Où cela peut-il mener, en quoi cela peut-il être efficace, est-ce qu'une telle orientation peut mener les luttes au succès ? »*.

A cette question posée par notre correspondant lors d'une conférence de presse (étaient présents, outre *l'Humanité rouge*, *La Dépêche* et *l'Humanité*), la CGT répondit qu'il s'agissait d'informer l'opinion, demander aux hommes politiques d'agir et de juger sur ce qu'ils feront.

La CFDT déclara n'en rien attendre si ce n'est de mettre ces gens-là devant leurs responsabilités : seule l'action à la base fera changer les choses. Les nationalisations, selon la CFDT, ne pouvaient être qu'un moyen pour les travailleurs de décider de leur sort, ce qui n'est possible que dans une autre société.

Le 14, les travailleurs étaient convaincus qu'il faudrait plus d'une journée d'action pour arrêter l'hémorragie de l'APC : l'unité de toutes les usines doit servir la lutte des travailleurs pour obtenir satisfaction sur l'emploi.

Correspondant Toulouse

Lyon

Des éboueurs déterminés

LES éboueurs, conducteurs de benne et cantonniers de Lyon continuent leur lutte. Les égoutiers se mettent aussi en grève. Grève aussi dans l'usine d'incinération des ordures de Gerland où un travailleur est mort carbonisé suite aux mauvaises conditions de sécurité. A Lyon, les éboueurs, conducteurs de benne et cantonniers sont en grève depuis le samedi 4 novembre. Leur détermination est grande. Ainsi, au dixième jour de grève, après avoir écouté le compte-rendu des négociations, l'assemblée générale des grévistes décidait, à l'unanimité, la poursuite du mouvement : pas une main ne se levait pour la reprise du travail !

La revendication principale, c'est la modification de la grille des indices ; en clair, les éboueurs veulent que leur travail soit revalorisé et que l'augmentation de salaire qu'ils demandent soit un acquit durable. La municipalité lâche sur des « bricoles » mais pas sur ce point-là. En face, les éboueurs sont têtus ! F. Collomb dit que la modification de la grille des indices se règle uniquement par le ministère de l'Intérieur. Il a même poussé l'audace jusqu'à adresser une question écrite à Bonnet. Quel courage ! En attendant, les détritus s'accumulent sur les trottoirs de Lyon car les éboueurs n'acceptent pas ce chantage. A Paris, une solution a été trouvée sur cette question d'indice, alors pourquoi pas à Lyon ? Ne serait-ce pas pour faire des économies sur le dos des travailleurs ? L'indice le plus bas pour les éboueurs de Lyon est 203, pour les éboueurs de Paris 229. La différence de salaire correspondante est de 260 F, ce n'est quand même pas une paille.

Certaines revendications des éboueurs rejoignent celles de tous les travailleurs municipaux et de La Courly. C'est là une bonne chose, car nombreux sont ceux qui se sentent concernés par cette lutte.

Les égoutiers sont aussi en grève depuis plusieurs jours. Les employés de l'usine d'incinération des ordures (Gerland) sont aussi en grève à la suite de la mort d'un travailleur. Il a été carbonisé, victime de mauvaises conditions de sécurité. Il s'agit-là d'un véritable crime du capital qui a soulevé parmi les travailleurs de la région beaucoup d'émotion et de colère.

Groupe presse Lyon

Grève des éboueurs

Le vendredi 10 novembre, les grévistes manifestaient, avec beaucoup de vigueur, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Une employée, syndiquée CGT, qui travaille dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville, propose de descendre dans la cour pour soutenir les grévistes. Elle téléphone vite au secrétaire général de la CGT à la bourse du travail pour l'informer de la situation et lui faire part de sa proposition. Le secrétaire lui déconseille de descendre dans la cour : *« On ne serait que deux ou trois, on ne pourrait rien faire »*...

Francisque Collomb, maire de Lyon

En 1976, il succède à Pradel à la direction des affaires de la ville. Il était depuis longtemps dans l'ombre de son prédécesseur. Sénateur, giscardien bon teint, il représente tout à fait le gouvernement Barre et sa politique d'austérité (les employés de la ville sont les premiers servis en la matière). Barre n'a-t-il pas choisi Lyon pour se faire élire député ?

F. Collomb affiche abondamment et de tous côtés son portrait de jeune premier un peu sur le retour. Mais derrière ce visage se cache un mépris total envers les travailleurs. Ceux de la Ville sont bien placés pour s'en rendre compte. Le maire se dérobe constamment et refuse toujours de recevoir les délégations syndicales, plaçant devant lui, en guise de paravent, quelques sous-fifres de service. Malgré tout, la semaine dernière, la détermination des éboueurs était telle qu'il n'a pu faire autrement que de les recevoir. Ceci mérite, au passage, d'être remarqué !

La Courly (communauté urbaine de Lyon)

La Courly regroupe 55 communes et gère certains gros travaux qui étaient auparavant du ressort des différentes municipalités : voirie, service des eaux, service incendie, urbanisme, etc. C'est une énorme machine administrative qui se situe au-dessus des municipalités, y compris celle de Lyon, mais le président de La Courly n'est autre que le sieur Francisque Collomb. Les éboueurs sont employés de La Courly. Mais employés de La Courly et employés municipaux, les intérêts sont identiques face au patron.

La journée du lundi 20 novembre

Une grande détermination continue à se manifester à Lyon, chez les travailleurs municipaux en grève. Hier matin, une assemblée générale a rassemblé 1 500 employés, éboueurs en majorité, mais aussi les autres travailleurs qui se sont joints au mouvement (sapeurs-pompiers, technico-administratifs de la Courly "communauté urbaine du Lyon" et de la ville de Lyon, personnels des crèches et des écoles...). Les agents de police municipaux CGT et CFDT ont décidé, quant à eux, en guise de soutien de ne plus mettre de procès verbaux. L'assemblée générale où un message de soutien du Syndicat du cadre de vie a été lu s'est terminée en manifestation au siège de la Courly.

L'après-midi à 17 heures, un rassemblement de 2 000 grévistes s'est tenu devant l'hôtel de la Courly où avait lieu une réunion. Les grévistes sont intervenus dans l'hôtel puis ont manifesté jusqu'à la Préfecture car les municipaux et fonctionnaires d'État se renvoient la balle pour savoir qui est compétent pour accorder les revendications. Pendant la manifestation, un tract des soldats du 99e RI qui ont participé à l'opération « aspirateur » a été diffusé.

Les grévistes montrent une grande détermination à obtenir satisfaction sur leurs revendications, refonte de la grille de salaire et prime de fin d'année ; leur cri unanime est *« on continue ! »*.

Antoine, Régis, Bernard et Jean-Pierre, les 4 Dalton sans scrupules

L'art des affaires

Les Willot ont acheté Boussac avec Boussac

HIER, nous avons commencé à publier l'analyse de la première partie du contrat d'achat par Willot du groupe Boussac. Les Willot ont dicté leur volonté au tribunal de commerce. Sur les 700 millions, prix du groupe Boussac, ils ne débourseront immédiatement de leur trésorerie que quinze millions pour les licenciements. Puis, grâce aux nombreux tours de passe-passe que permet le droit bourgeois en matière « d'affaires », ils se payent Boussac sur Boussac. Et la suite du contrat que nous publions ci-dessous montre en particulier les incroyables précautions qu'ils prennent pour pouvoir disposer du groupe à leur guise sans même en être encore les propriétaires de droit.

Le contrat de location-gérance se terminant en décembre 1979, que peuvent faire alors les Willot ?

« *A l'issue du contrat de location-gérance et si pour quelque cause que ce soit n'étant pas de notre fait, notre successeur devait acheter l'ensemble des valeurs d'exploitation et nous indemniser de tout investissement réalisé par nos soins.* »

« *N'importe quelle cause que ce soit* », c'est très vague, ça peut être des grèves, la conjoncture, etc... Ce paragraphe veut dire que si eux abandonnent fin 1979, il faudrait que leur successeur leur rachète une partie de ce qu'eux ont eu gratuitement, c'est-à-dire les 500 millions des stocks et créances.

Et leur successeur « *devra prendre à sa charge la totalité du personnel en place* » qu'eux ils ont eu (c'est à-dire la totalité moins les 1 300 licenciés). De l'avis des spécialistes, aucun capitaliste ne se présentera à la fin du contrat de location, les quatre Dalton seront donc plus tranquilles de ce côté-là, alors, le texte poursuit :

« *S'il n'y avait pas de successeur, le fonds de commerce ainsi que les immeubles industriels et commerciaux (usines, maisons ouvrières, etc) non encore réalisés* (c'est-à-dire non encore vendus), *devraient nous être cédés pour un franc !* »

Ainsi, après avoir avalé stocks, créances, etc. fin 1979, ce qui restera du groupe Boussac, les Willot se l'approprieront pour un franc ! Et ils précisent bien qu'ils les donneront quand même :

« *Devraient nous être cédés pour un franc, ce à quoi nous nous engageons* ».

Ici, un point de taille, les ouvriers vis-à-vis du droit bourgeois font-ils partie du fonds de commerce ou pas ? Le syndic dit oui, donc en 1979, si les Dalton veulent se débarrasser de Boussac, ils auraient à leur charge les indemnités de licenciement éventuelles. Mais selon la CFDT, rien n'est moins sûr...

Et bien sûr, pour que rien de monnayable de l'empire Boussac ne leur échappe, ils précisent :

« *Il est entendu que pendant la durée du contrat il ne pourra être procédé qu'avec notre accord, cas par cas, à la vente des biens, considérés comme n'étant pas nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ou que nous ne désirerions pas conserver pour d'autres motifs.* »

Cela veut dire que d'ici 1979, ils pourront vendre ce qu'ils veulent, bien qu'en droit, ils ne soient pas propriétaires du groupe, en fait c'est tout comme s'ils l'étaient.

D'incroyables facilités

Mais ce n'est pas tout, ils ont eu d'incroyables facilités pour rembourser les débiteurs de Boussac. En voici quelques exemples :

Ainsi, 47 millions, solde d'un prêt fait par le Fonds de développement économique et social à Marcel, devraient être remboursés normalement en 6 ou 7 ans. Eux décident qu'ils le paieront en dix ans au taux de 9,5 % (taux d'intérêts bas par rapport à la normale) et en plus le Trésor devra dès signature du contrat qui est effective maintenant depuis le 1er octobre, lever toutes les hypothèques.

Et ça continue : ils veulent transformer Dior de société à responsabilité limitée (SARL) en société anonyme SA. Pour cela, habituellement, il y a une taxe à payer d'environ 3,8 % sur les actions de la société en question. Les Willot ont obtenu une lettre du ministère du budget leur donnant son accord pour les exonérer de cette taxe-là. Ici le cadeau est d'environ 14 millions.

Ça continue toujours : ils demandent de pouvoir présenter leur groupe comme « une entité fiscale », ceci afin de pouvoir présenter « un bilan consolidé » de groupe. Autrement dit, quand un capitaliste a une entreprise bénéficiaire et une autre déficitaire, on additionne les deux bilans, résultat le bénéfice est souvent égal à zéro. Avantage, pas d'impôts à payer. Sinon la société au bilan positif en paierait. Aujourd'hui, seules de rares sociétés ont ce privilège, eux, pour le moment, ils n'ont pas encore reçu de réponse.

Puis apparait le caractère typiquement égoïste des capitalistes qui n'hésitent pas à se bouffer jusqu'aux dernières tripes.

Ainsi, ils exigent « *promesses de cession par la famille et les proches de Marcel Boussac des actions des entreprises du groupe pour la somme globale d'un franc et leur démission de tout contrat de travail et mandats sociaux* », des fois que ces messieurs s'aviseraient de demander des indemnités de licenciement ! Et pour terminer un peu de respect entre requins du même monde : « *Notre société* — c'est les Dalton qui parlent — *s'est engagée aujourd'hui même envers monsieur Marcel Boussac, au cours d'une visite personnelle à lui maintenir toute sa vie durant un mode d'existence qui est le sien en rapport avec sa personnalité.* » Ouf, on avait peur que le vieil exploiteur termine clochard ! Théoriquement, ça c'est un « abus de biens sociaux », chose en principe interdite par la loi !

Ainsi, en résumé, les quatre Dalton se sont payés Boussac avec Boussac. Contre un franc (prix total de leur actions), ils mettront dans leur poche selon les estimations entre un et deux milliards de francs lourds.

D'autres petits trucs

Autres petits « trucs » découverts : il est à peu près certain que certaines sociétés du groupe Boussac, avaient prêté de l'argent au Comptoir Industriel du Textile Français (CITF) qui est le holding du groupe Boussac. Donc les Willot vont se rembourser de l'argent à eux-mêmes, et puis bien sûr, les Willot ne manquent pas d'imagination. Ils ont envoyé une lettre au Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) le 17 août où ils font quelques propositions :

« *Nous vous confirmons que l'objectif est la constitution à partir des unités existantes de notre groupe et de celles reprises du groupe Boussac d'un ensemble industriel cohérent... ayant une vocation exportatrice marquée contribuant par les emplois offerts à un aménagement équilibré du territoire.* »

C'est du bla-bla-bla qui n'engage à rien, mais c'était l'époque où Barre et Monory ressortent le plan Vosges et les primes aux « créateurs d'emplois » de ce plan sont bonnes à prendre. Et ils poursuivent :

« *En matière industrielle nous nous engageons à investir chaque année dans nos activités industrielles en particulier dans le textile et habillement plus que la moyenne nationale en pourcentage de la valeur ajoutée. Cette moyenne sera calculée sur les trois dernières années.* »

Ici, le tour de passe-passe ? Ils doivent investir plus que la moyenne de la profession, mais s'ils ont fermé tout Boussac et s'il ne reste qu'un atelier, le calcul se fera sur le chiffre d'affaires de cet atelier. Par exemple, si la moyenne de la valeur ajoutée, c'est trois, s'il reste deux cents personnes, ça fera un chiffre d'affaires d'un million environ. Ils investiront un peu plus de 3 % d'un million et le tour est joué.

Ne s'engager à rien

Le visage social des Dalton se précise aussi :

« *Nous nous engageons à déployer nos meilleurs efforts pour assurer le reclassement du personnel dont les emplois seraient supprimés* ».

Ici, ils parlent de Vincey (380 ouvriers). Pour le moment, on attend toujours le résultat de leurs « meilleurs efforts ». Ils s'engagent aussi à « *proposer au personnel de Boussac l'acquisition pour la valeur vénale des appartements ou maisons qu'ils occupent, en cas de contestation, valeur sera fixée par un expert agréé par nous et l'occupant* ».

En d'autres termes, les maisons vendues deux millions chez Boussac à l'heure actuelle le seront cinq ou six.

Bien sûr, les retraités n'échappent pas à leurs largesses : « *Le personnel retraité qui ne pourra racheter sera maintenu sur les lieux d'habitation, moyennant le paiement du loyer actuel indexé sur le coût de la construction* ». Vu les grosses retraites du personnel retraité, les Willot récupéreront rapidement des appartements ...

Quant aux licenciés, « *Ils paieront leur loyer actuel pendant six mois* ». Autrement dit, pour l'avenir, les Willot ne s'engagent à rien du tout. Juste du baratin pour encaisser encore à l'occasion des subventions gouvernementales et faire du pognon avec les appartements.

Autres remarques sur les pratiques de ces bourgeois :

Deux personnes engagées dans le groupe Boussac, depuis qu'il avait été déclaré en faillite, Schue et Rollet, l'un en tant que représentant permanent de l'administration judiciaire, l'autre en tant que spécialiste commercial, viennent d'être embauchés chez Willot. N'allez surtout pas croire que c'est pour services rendus !

Le contrat de location-gérance est maintenant effectif depuis le 1er octobre.

Pour le moment, ils ont juste mis en place des structures de contrôle pour regarder ce qui se passe dans le groupe Boussac. Ils l'ont découpé en grands départements qui représentent les grandes familles de produits et ils vont voir ce qui est rentable ou pas. « On est à peu près sûr de ce que ça va donner. Ce sera pareil. La seule modification, c'est que les sources d'évasion de fric (le train de vie de Boussac et de son fils en particulier) seront stoppées. Il y aura aussi quelques notes de frais généraux un peu moins élevés, mais il y a de grandes chances pour que les comptes d'exploitation soient toujours déficitaires. Alors ils y mettront le temps et on ira certainement vers la liquidation du groupe Boussac », selon l'avis d'un délégué CFDT.

ECHOS *des entreprises et quartiers*

Le conflit au restaurant de Renault-Flins

UNE délégation de quatre à cinq personnes se déplace pour informer les autres usines de la Régie : Billancourt, Cléon... D'autres personnes se renseignent sur les restaurants Jacques Borel : c'est ainsi que nous avons appris qu'à la Tour Montparnasse au 27e étage, la SSH a déjà vanté ses exploits de Flins (en affichant partout : 8 500 couverts à Flins).

Nous apprenons également un débrayage du personnel restaurants SSH pour nous soutenir. Un autre restaurant s'est mis en grève. Des messages de soutien d'organisations syndicales CGT et CFDT affluent de partout.

Le 15 novembre, un tract commun a été diffusé à la porte principale, avec manifestation du personnel restaurants, participation et prise de parole de camarades de l'usine, appel à un débrayage d'une heure et demie pour le 17.

Avec l'unité syndicale CGT-CFDT, la grève continue aux restaurants malgré la trahison de FO qui a signé le protocole de reprise de la SSH (ex. Borel) le 13 novembre. La SSH refuse toujours de négocier sur le statut de nouveaux embauchés, le point noir du protocole.

Le 14 novembre, les sections syndicales CGT-CFDT de l'usine sortent un tract commun et appellent les travailleurs à une manifestation aux heures de repas : une centaine de travailleurs est sortie.

La grève du personnel des restaurants de Flins (270 employés, 90 % de grévistes) est bien organisée.

Le 17 novembre, une vingtaine de personnes est allées à Saint-Lazare informer les travailleurs en distribuant des tracts.

La régie Renault étant une grande entreprise nationalisée, les partis PCF, PS, ne manquent pas l'occasion de se manifester.

La force des travailleurs des restaurants de Flins, c'est leur unité syndicale et ouvrière.

La première coordination nationale des élèves infirmières s'est tenue

UN article est paru dans l'*Humanité rouge* quotidien numéro 941 : pour une coordination nationale des élèves infirmier(e)s DE. Cette coordination s'est tenue les 28 et 29 octobre 1978 à Lyon. Elle a regroupé 28 écoles de différentes régions de France (la région parisienne et le Sud n'était pas représentés).

Dans un premier temps, elle a permis de faire le point sur les réalités locales et sur les luttes qui se mènent localement.

Les luttes selon les écoles sont sur :

Le paiement des stages à plein temps (où l'élève remplace le personnel), soins gratuits, repas gratuits, blouses fournies et blanchies, luttes contre la répression, encadrement pendant la formation.

Face à cette situation de luttes, il était nécessaire de s'organiser avec des objectifs communs afin de se faire reconnaitre comme *travailleurs en formation*.

Suite à ces bilans locaux, des commissions de travail se sont mises en place :

— Une commission « statut de travailleur en formation » qui a permis d'en élaborer le texte et qui a été adopté à l'unanimité. Ce statut réclame un salaire au moins égal au SMIC, la gratuité des études (fournitures, habillement), les droits dont tout travailleur dispose : se syndiquer, droit politique, droit de grève, indemnités de licenciement.

— Une autre commission « moyen d'action et d'organisation ».

Il en ressort une nécessité de s'organiser aux niveaux local, régional et national afin d'être toujours plus efficace. Certaines écoles n'étaient pas d'accord avec de simples journées d'action et proposaient une grève nationale comme seul moyen efficace. Une action envisagée pour le printemps prochain sera décidée à la prochaine coordination nationale les 10 et 11 février prochains à Châteauroux.

En conclusion, que peut-on en retirer ?

Cette coordination a permis de jeter les bases d'une lutte nationale commune, l'objectif étant d'obtenir un statut de travailleur en formation.

Comment l'obtenir ?

Par la lutte de tous les élèves infirmier(e)s sur cette base ; en s'organisant régionalement en comité regroupant les différentes écoles de la région, pour mieux impulser cette lutte ; un secrétariat national a été proposé et adopté, il s'agit de Morlaix. Ce choix a été déterminé par l'expérience d'organisation et de structure acquis par la région Bretagne qui a une structure régionale depuis deux ans.

La lutte des élèves-infirmier(e)s s'inscrit dans la lutte des travailleurs et, de ce fait, s'adresse aux travailleurs et à leurs organisations syncales, leur soutien étant nécessaire pour l'aboutissement de leurs revendications. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'est intervenu un militant syndical CFDT, représentant la fédération Rhône-Alpes lors de la coordination nationale.

Pour se mettre en contact : Secrétariat du Comité de coordination régionale des élèves-infirmier(e)s de Bretagne ; 21, route du Croissant. Ploujeau 29210 MORLAIX

Cinéma

«La Chanson de Roland» par Franck Cassenti

Derrière la chanson, le choc de la réalité

ON s'attendait à voir un film de cape et d'épée, avec des cuirasses qui brillent au soleil, l'huile bouillante qui dégringole sur les assaillants du château, la barbe fleurie de Charlemagne. Il n'en est rien. Le réalisateur n'a pas voulu faire un film d'évasion. Bien au contraire, il a voulu dénoncer le rôle (trompeur) qu'a joué la Chanson de Roland pour endormir le peuple, pour lui masquer la cause de son oppression, le système féodal et la religion.

La Chanson de Roland était une chanson de geste qui racontait les actions des chevaliers au Moyen âge. Il y avait à cette époque très peu de gens qui savaient lire et écrire, mais des troubadours, des chanteurs ou des conteurs, qui allaient de château en château pour chanter ou interpréter des chansons de geste. Ces chansons relatent de nombreux événements, des batailles, des croisades, etc. Leurs seuls personnages sont des chevaliers ou des rois. La Chanson de Roland est la plus célèbre. Elle narre comment l'arrière-garde de Charlemagne qui quittait l'Espagne a été décimée par des montagnards basques au défilé de Roncevaux. Cette arrière-garde aurait été commandée par le neveu de Charlemagne, Roland.

Que fait le réalisateur : il raconte la Chanson de Roland puis il entrecoupe cette narration de passages sur la réalité de l'époque, la réalité de la lutte des classes entre les féodaux et les paysans, entre les ouvriers tisserands des manufactures des Flandres et les bourgeois qui les emploient.

Non seulement, il nous montre que la réalité du Moyen âge ce n'était pas uniquement le choc des cuirasses et la lutte contre les Sarrasins, mais surtout il montre que la Chanson de Roland a très longtemps servi à cacher au peuple la véritable réalité, à le détourner de la lutte.

On voit un groupe de pélerins qui descend des Flandres et qui se rend à Saint-Jacques de Compostelle en pélerinage. Au Moyen âge, les curés et les seigneurs féodaux expliquaient que tous les maux venaient de ce que l'homme était pécheur et que seuls le sacrifice et la pénitence pouvaient changer quelque chose, surtout pas la révolte. La troupe de pélerins interprète et met en scène la « Chanson de Roland » partout où elle passe. Or, cette troupe composée de pélerins qui jouent et interprètent les prouesses de « *courageux chevaliers chrétiens* » traversent un pays dévasté par le pillage et la répression des féodaux contre les paysans.

Le réalisateur qui a déjà porté à l'écran l'histoire de « *L'Affiche rouge* », s'explique ainsi : « *Le centre de l'histoire, c'est l'homme, ses luttes et ses espoirs et depuis Spartacus, le chemin de cet espoir passe par la révolte.* »

(...) « *A l'époque de la fabrication de la tapisserie de Bayeux qui relate les exploits des seigneurs de la guerre, le peuple se soulève dans les filatures, organise des grèves, la Sorbonne ferme ses portes. Des ouvriers quittent en masse les villes pour mettre un terme à leurs conditions de travail.* »

Cassenti critique la chanson de Roland « *qui chante la guerre et le racisme* ». Il montre la réalité du Moyen âge. Il fait en sorte que le spectateur ne croit pas à la réalité de cette Chanson de Roland, que le spectateur prenne ses distances et ne croit pas à ce récit qui montre des héros en toc. C'est pour cela qu'il met deux histoires en parallèle qui s'entre-coupent. Cela déconcerte un peu au début. C'est une entreprise de démystification pour montrer que l'histoire, c'est l'histoire de la lutte des classes.

Léon CLADEL

BLOC-NOTES

APRES SON RETOUR DE CHINE, CONFERENCE-DEBAT PAR ALAIN CASTAN

Alain Castan revient de Chine où il a eu des rencontres très diverses, des paysans du Sinkiang aux membres du Bureau politique du Parti communiste chinois, des ouvriers de Pékin à la veuve de Chou En-laï. Il répondra à toutes vos questions concernant aussi bien la modernisation du pays que la politique de paix du PCC.

Mercredi 22 novembre à 20 h 30. MJC de Bellegarde
Organisée par le Collectif anti-impérialiste
Soutenue par AGEG (Gabon), ASEC (Comores), POPT (Turquie), PCML (France).

PARIS-19e CONFERENCE-DEBAT SUR LE KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE AVEC ANNIE BRUNEL

Après son retour du Kampuchea, le jeudi 23 novembre, 9, rue du Pré-Saint-Gervais à 20 h 30

Le calendrier 1979, outre son aspect utile (adresses utiles, carte des régions et départements, codes postaux), comporte des photos de bonne qualité artistique et technique. Il doit permettre une diffusion large (camarades de travail, amis, voisins, parents...).

Sa diffusion fait partie de la grande bataille pour la souscription, pour les vingt millions fin novembre, pour les trente cinq millions fin décembre, pour que vive *l'Humanité rouge*. Le prix est de 10 F. Faites parvenir le règlement soit à la commande, soit le plus rapidement possible en précisant : pour le calendrier 1979.

Nos camarades isolés et amis lecteurs peuvent se le procurer en passant commande au journal. Joindre le règlement.

*Dans l'*Humanité rouge *bimensuelle, numéro 42 un reportage exclusif :* « La vérité sur la situation au Kampuchea (Cambodge) ».

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson – Front ouvrier : Gilles Carpentier – International : Annie Brunel
L'Humanité rouge : pour toute correspondance : BP : 61 75861 Paris cedex 18
CCP 30 226 72 D La Source
Tel : 205 51 10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952.
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle.
Dépot légal 4e trimestre 1978.

Plan Soisson de «relance» de l'Education physique

La résistance des profs de gymnastique

Dans le domaine de l'Education physique, le plan Soisson se heurte à une vive résistance qui a déjà provoqué des manifestations massives. Nous avons fait le point sur les problèmes dans ce secteur avec des syndicalistes de Rennes. Nous publions ici quelques extraits de l'entretien que nous avons eu avec eux.

– *Q : Le plan Soisson est donc tombé à la dernière rentrée. Il n'est pas la première mesure contre l'éducation physique et sportive...*

C : Les attaques ne sont pas nouvelles, le plan Soisson est dans le droit fil de tous les autres. Il y a eu d'abord la volonté de faire sortir l'éducation physique de l'école, avec la création des CAS (Centre d'animation sportive). Une deuxième attaque a consisté à amalgamer la notion d'éducation physique avec le sport.

Il y a eu aussi la suppression des ENSEP (Ecoles normales supérieures d'éducation physique), de même la disparition des IPES (Instituts pédagogiques de l'enseignement secondaire). Depuis plusieurs années il y a la tentative de remplacer les professeurs certifiés par des professeurs adjoints.

En 1975 a été promulguée la loi Mazaud, loi cadre sur tout le sport qui vise à mettre le sport scolaire sous la coupe des fédérations sportives et, parallèlement, la mise sous tutelle des fédérations. L'Etat a renfloué les fédérations sportives, mais à condition de les contrôler totalement.

– *Q : Mais quelles sont les objectifs politiques de telles réformes ?*

R : Il y a tout d'abord la volonté de tout faire pour l'élite, de ne rien laisser ou que des miettes pour la masse. Autre orientation importante : contrôler la jeunesse. Il vaut mieux que les jeunes soient inscrits dans des clubs sportifs. *« Il vaut mieux qu'ils soient là, plutôt que dans la rue ou à faire du syndicalisme ou de la politique »*.

LE PLAN SOISSON

– *Q : Mais pour ce qui est des dernières mesures, que signifient-elles ?*

C : Le « plan de relance » de l'éducation physique nous est tombé dessus le 30 août. Il comprend principalement trois mesures ; il supprime une heure d'ASSU (Association sportive scolaire et universitaire), c'est l'annulation de l'activité sportive en dehors de l'école et le transfert de cette heure en heure d'éducation physique. Il oblige les professeurs d'éducation physique à faire deux heures supplémentaires. Il transfère autoritairement des professeurs du supérieur et d'extra-scolaire sur des postes du secondaire.

Soisson en arrive à appeler ça « plan de relance ». Il n'ouvre pas un seul poste. Il enlève du supérieur pour mettre dans le secondaire. Il enlève de l'extra-scolaire pour mettre dans les collèges. Il contraint les gens à faire des heures supplémentaires.

D : Ce qui nous gêne le plus dans ce prétendu plan de relance, c'est que, si on accepte de prolonger notre service, nous cautionnons la procédure qui vise à empêcher tout recrutement : il y a aujourd'hui, en France, 747 jeunes professeurs qu'on appelle « reçus-collés ». Ils sont reçus au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) mais on ne leur donne pas de poste. Parallèlement à cette réforme, il y a une volonté de « sportiviser »l'ASSU. Jusqu'ici on tolérait que pendant ces heures, le but essentiel ne soit pas de préparer les enfants à la compétition et uniquement à la compétition. Cette année on restreint les horaires, on augmente les effectifs et on doit faire des compétitions, obligatoirement. Pour être sûr que ces mesures seront appliquées, des inspections peuvent désormais avoir lieu pendant les heures d'ASSU.

– *Q : Il est même question de supprimer l'ASSU.*

C : C'est clair, on y va tout droit. Cette suppression est prévue depuis cinq ou six années, semble-t-il. Ça a commencé par le fait de rendre facultatives les heures d'ASSU pour les enseignants. Quant à nous, nous pensons qu'il faut se battre pour le maintien de l'ASSU. Dans l'ASSU, on n'est pas dans un cadre trop restrictif. C'est la vie associative d'un bahut qui est quand même prise en compte, car l'ASSU est une association où les élèves ont en principe un certain pouvoir.

C'est cependant une association d'un type un peu spécial. Le pouvoir modifie le but et même le nom de l'association sans même consulter ses membres (l'ASSU s'appelle désormais l'UNSS, (Union nationale des sports scolaires). Les élèves sont membres adhérents de cette association... Mais le principal est président d'office.

C'est donc une association où le président n'est jamais élu. Cependant, malgré tous ces aspects négatifs, nous pensons qu'il faut sauvegarder cette institution.

Partout en France les professeurs de gymnastique se mobilisent pour l'abrogation pure et simple du plan Soisson. Ici, une manifestation à Paris (Photo HR)

NOTRE RIPOSTE

– *Q : Face au plan Soisson nous n'êtes pas restés inactifs.*

C : La riposte a été immédiate et très large. On se bat pour l'abrogation pure et simple du plan Soisson, il n'est pas question de négocier.

Cette lutte a tout d'abord commencé par des journées de grèves unitaires. On a réussi à entrainer, pour ce qui est de Rennes, tous les syndicats le 5 et le 6 octobre. Le 13, on est monté à Paris. Les 8 et 9 novembre, on s'est mis en grève. Toutes les journées ont été suivies par environ 95 % des professeurs de gymnastique. Le 14 et le 15, on vient aussi de se mettre en grève. On refuse d'assurer la 18e ou la 19e heure d'enseignement, sans pour autant nous mettre totalement en grève. On refuse évidemment d'assurer les heures supplémentaires. L'administration nous enlève autoritairement une journée d'action par semaine.

JC : Dans les IEREPS (Institut d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive), ça bouge aussi. Pour ce qui est des étudiants, ils sont organisés en assemblée générale. L'assemblée générale est souveraine. Ils se méfient un peu des syndicats. Ils rencontrent les professeurs dans le cadre de l'intersyndicale (pour ne pas choisir un syndicat plutôt qu'un autre).

A Rennes, ils sont 400 en grève totale et reconductible.

L'objectif des étudiants est identique à celui des professeurs : faire abroger le plan Soisson, car pour eux, il représente la fin de toute embauche. Partout en France, les actions sont importantes : ils arrivent à faire une bonne campagne de popularisation. En fait, les enseignants sont un peu en retrait par rapport au mouvement, du fait qu'eux mêmes ne sont pas en grève totale.

ETRE PROFESSEUR DE GYMNASTIQUE AUJOURD'HUI

– *Q : Pensez-vous que votre lutte soit comprise et soutenue par la population ?*

D : En fait, pour faire passer la pilule, Soisson engage une campagne d'opinion, il présente les professeurs de gymnastique comme des privilégiés.

C : La vie de professeur de gymnastique, ce n'est pas la vie de château. Sans prétendre qu'on est aussi exploité que des OS il nous semble important de resituer nos conditions de travail.

Tout d'abord, sur « la qualité de travail » nous avons 20 heures par semaine : un cours ça se prépare. On en tire des conclusions. Il faut s'occuper du matériel. Il y a les tâches de coordination, car nous travaillons souvent en équipes. Nous passons de nombreuses heures pour nous former.

En plus, il faut avoir vécu ce que c'est que de travailler alternativement à l'extérieur et à l'intérieur (et plus souvent dehors que dedans). Comme les enfants ont de plus en plus de mal à supporter la vie de l'école, les heures de gymnastique sont souvent des heures de dégonflement. Nerveusement, c'est parfois difficile à supporter. Les moyens sont souvent déplorables : les gymnases, ça n'existe pas ou presque ; les stades manquent, le nombre des piscines est insuffisant. Souvent être professeur de gymnastique, c'est se retrouver sur une cour avec presque rien comme équipement. Dans certains collèges les heures de gymnastique se passent en déplacements.

Yannick DAGORN